





NOTRE MISSION

Les technologies les plus modernes nous guident vers des solutions innovantes et durables. L'esprit d'équipe et des valeurs partagées telles que la passion et le respect nous motivent à donner le meilleur de nous-mêmes, pour les gens et pour la planète.



TABLE DES MATIÈRES

01 INTRODUCTION

Contexte	5
Structure	7
Objectif et applicabilité	7
Portée et applicabilité	10
Supervision	10

02 NOS PRINCIPES ET VALEURS ÉTHIQUES

Honnêteté et la légalité	13
Respect et professionnalisme	13
Enthousiasme et passion	13
Raisonnabilité	13
Respect et valorisation des ressources humaines Diversité et inclusion	14
Équité	14
Mettre l'accent sur la durabilité	15

03 RÈGLES DE CONDUITE

Employés	17
Fournisseurs	19
Clients	20
Institutions et administration publique	21
Confidentialité	23
Sécurité informatique	23
Santé, sécurité et environnement	25



INTRODUCTION



CONTEXTE

Depuis 1939, Groupe Pelliconi est engagé à devenir un partenaire dynamique et fiable, ainsi que la référence mondiale en matière de solution pour l'industrie de l'embouteillage et de l'emballage. La passion pour l'innovation et la qualité, l'orientation client, l'attention portée à la sécurité, à l'environnement et aux personnes ont toujours été les principaux moteurs de notre succès.

Honnêteté et légalité, respect et professionnalisme, enthousiasme et passion, respect, équité et engagement en faveur du développement durable sont les principes et les valeurs éthiques qui constituent notre identité culturelle, développée à partir du style entrepreneurial des fondateurs. Pour eux, l'intégrité et la confiance dans les relations avec les parties prenantes ont toujours été une condition indispensable à la viabilité commerciale à long terme.

Ce Code d'Éthique définit les engagements et les responsabilités que chaque membre du Groupe Pelliconi assume dans la conduite de nos activités commerciales, non pas en remplacement mais en intégrant des lois et règles contractuelles applicables.



Les principes éthiques ainsi que les valeurs et les règles de conduite fondées sur ceux-ci sont en effet au cœur de nos relations avec chaque partie prenante de l'entreprise.

Le Code d'Éthique n'a pas pour vocation de se préoccuper des comportements individuels à adopter en réponse à toute situation pouvant survenir. Il s'agit plutôt de fournir des lignes générales de comportement qui peuvent facilement s'adapter à des situations individuelles, en partant du principe qu'un comportement inapproprié et frauduleux n'est autorisé en aucune circonstance, même s'il est présumé apporter des avantages à l'entreprise.

Ainsi le Code d'Éthique et le canal de communication mis en place pour signaler les présumées violations au Comité d'Éthique d'Entreprise apportent un soutien précieux pour identifier et résoudre toute situation ambiguë entrant en conflit avec nos principes et valeurs éthiques.

Par le biais d'activités de communication spécifiques, ce Code est porté à la connaissance de toutes les parties internes et externes intéressées par la mission de l'entreprise.

Les destinataires de ce Code doivent signaler à tout moment toute violation de Code au Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance évaluera rapidement tout signalement et pren-

dra des mesures contre tout comportement illégal, tout en s'efforçant de garder confidentiel l'identité du signaleur, sans préjudice des obligations légales.



STRUCTURE

Le Code d'Éthique de Pelliconi se compose de deux principales parties:

- Les Principes et les Valeurs Éthiques guident la conduite du Groupe Pelliconi dans les relations avec les parties prenantes, en fournissant des lignes directrices sur la manière dont les employés doivent agir au quotidien dans la conduite des activités commerciales.
- Les Règles de Conduite définissent les normes de conduite du Groupe et de ses collaborateurs envers chaque groupe de parties prenantes. Ils fournissent des lignes directrices et des règles à suivre pour se conformer aux principes et valeurs éthiques lors de l'exercice des activités commerciales.

OBJECTIF ET APPLICABILITÉ

Le Code d'Éthique est un guide et un point de référence pour tous les employés du Groupe Pelliconi, en établissant les engagements et les responsabilités à assumer dans leurs activités quotidiennes.

Le Code d'Éthique a été élaboré pour garantir que les principes et valeurs éthiques clés adoptées par le Groupe Pelliconi soient clairement définis et constituent la base de la culture d'entreprise, ainsi que les normes de comportement de tous les employés dans leurs activités quotidiennes.

Le Code d'Éthique est mis à disposition sur le site Web à tous ceux qui ont des relations avec le Groupe Pelliconi au niveau national et international, et est largement diffusé à toutes les parties prenantes (employés, fournisseurs, clients, etc.) à travers des outils de communication, de formation et de participation appropriés.

**LE GROUPE PELLICONI S'ENGAGE À:**

1

Assurer que le Code d'Éthique soit correctement appliqué;

2

Gérer tout signalement présumé de violation du Code d'Éthique;

3

Assurer la révision et la mise à jour régulières du Code d'Éthique pour l'adapter à l'évolution de la conscience civile, des conditions environnementales et réglementaires;

4

Mettre en place un canal de communication spécifique pour apporter des précisions à toutes les parties prenantes sur l'interprétation et la mise en œuvre des dispositions du Code d'Éthique, tout en gérant également les retours d'informations;

5

Prendre les mesures appropriées pour signaler, enquêter et traiter d'éventuelles violations;

6

Assurer la confidentialité de l'identité de ceux qui signalent d'éventuelles violations ainsi que leur protection professionnelle.





PORTÉE ET APPLICABILITÉ

Le Code d'Éthique fait partie de la relation de travail. Il est applicable à toutes les entreprises du Groupe Pelliconi en Italie et à l'étranger, en tenant compte de la diversité culturelle, sociale et économique des différents pays d'activité. Il est contraignant en termes de comportement pour tous ceux qui ont un contrat de travail ou d'autres formes de coopération commerciale individuelle avec le Groupe.



SUPERVISION

Le Groupe Pelliconi s'engage à mettre en œuvre les outils d'encadrement nécessaires aux différents niveaux de l'organisation, en vue d'assurer:

- Le respect des lois applicables, des procédures de l'entreprise et du Code d'Éthique;
- Le respect des stratégies et politiques de l'entreprise;
- Protection des actifs matériels et immatériels de l'entreprise;
- L'efficacité et la performance de la gestion.

En cas de violation avérée du Code d'Éthique, le Groupe Pelliconi s'engage à identifier, déterminer et mettre en œuvre tous les changements et actions correctives du système organisationnel et procédural, nécessaires pour rétablir la pleine conformité.

Des mesures disciplinaires appropriées peuvent également être envisagées en cas de violations exceptionnellement graves.



NOS PRINCIPES ET VALEURS



NOS PRINCIPES ET VALEURS ÉTHIQUES

Dans nos performances commerciales quotidiennes, nous nous inspirons de nos principes. Lorsqu'il s'agit de définir nos valeurs, nos stratégies, nos opérations et notre culture d'entreprise, nous considérons les éléments suivants comme nos principales priorités:

- La Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies,
- Les conventions et recommandations internationales du travail émis par l'Organisation Internationale du travail (OIT),
- La Charte de la Terre rédigée par le Conseil de la Terre,
- Les principes énoncés dans le Pacte Mondial tel que proposé par l'ONU,
- Les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies pour 2030.





HONNÊTETÉ ET LÉGALITÉ

Le respect des règles et des lois, la loyauté et le sens des responsabilités envers les clients, les fournisseurs et les collaborateurs sont fortement ancrés dans notre Groupe. Nous faisons exactement ce que nous promettons dans le respect des réglementations applicables.

ENTHOUSIASME ET PASSION

Nous entreprenons tout ce que nous faisons avec enthousiasme et esprit d'équipe, convaincus que les meilleurs résultats ne s'obtiennent qu'avec la plus grande passion. La passion est la clé de tout ce que nous faisons.

RESPECT ET PROFESSIONNALISME

Une solide connaissance du secteur, une expertise étendue et la sincérité dans nos relations avec nos parties prenantes nous ont permis de gagner le respect et la confiance des clients, des fournisseurs et d'autres parties prenantes. Nous continuerons à travailler pour mériter leur respect et leur confiance.

PRÉCISION

Nos résultats montrent que nous savons répondre rapidement et dûment à nos obligations.



RESPECT ET VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES - DIVERSITÉ ET INCLUSION

Nos collaborateurs sont inestimables et essentiels au succès de l'entreprise.

C'est pourquoi nous protégeons et promovons la valeur des ressources humaines dans le but d'améliorer et d'augmenter la richesse et la compétitivité des compétences dont dispose chaque membre du personnel.

À ce titre, nous nous engageons à encourager les compétences personnelles, les potentiels et les intérêts de notre personnel afin qu'ils puissent s'épanouir dans la réalisation des objectifs de l'entreprise. Nous pensons que le respect de la diversité et la promotion de l'inclusion sont une source d'avantage concurrentiel, créant une main-d'œuvre plus motivée avec un meilleur équilibre et une meilleure harmonie entre vie professionnelle et vie privée.

Nous nous efforçons de protéger la diversité culturelle et de genre, dans le respect de la dignité de notre peuple, et sans tolérer aucune forme de violence, de harcèlement, de discrimination ou d'exclusion, y compris l'âge, la culture, l'origine ethnique, la nationalité, les croyances religieuses, la race, les opinions politiques, l'état matrimonial, grossesse, statut d'ancien combattant,

sexe et orientation sexuelle, identité et/ou expression de genre, informations génétiques, santé ou handicap, entre autres. Dans cette optique, nous encourageons les initiatives visant à atteindre des conditions de bien-être au travail.

ÉQUITÉ

Le Groupe Pelliconi offre au personnel des opportunités d'emploi soutenues par une rémunération équitable et des programmes de rémunération basés sur des normes, où les critères de mérite et de compétences s'appliquent sans aucune discrimination d'aucune sorte.

Nous respectons les différentes opinions religieuses, politiques et culturelles. C'est pourquoi nous affirmons notre neutralité et nous associerons à aucun organisme, organisation ou institution ayant des implications politiques ou religieuses.

Nous sommes tout aussi prudents dans la gestion des relations commerciales avec les fournisseurs et parties prenantes.



TRAVAIL DES ENFANTS

Pelliconi adopte une politique de tolérance zéro envers le travail des enfants dans toutes ses opérations et tout au long de sa chaîne d'approvisionnement. Nous nous engageons à respecter les droits des enfants tels que définis par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

METTRE L'ACCENT SUR LA DURABILITÉ

Nous nous engageons à œuvrer activement en faveur de la durabilité, en vue de poursuivre un développement économique compatible avec l'équilibre environnemental, éthique et social.

L'entreprise s'engage à respecter les droits humains universellement reconnus, conformément à la Nations Unies et à la Déclaration universelle des droits de l'homme, aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi qu'aux conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Nous reconnaissons et respectons le droit de tous les employés de constituer ou d'adhérer à des organisations syndicales ou à des associations de leur choix, et de participer à la négociation collective, sans faire l'objet de discriminations, de harcèlement

ou de représailles. Nous favorisons un dialogue ouvert et constructif avec les représentants syndicaux, en nous engageant à négocier de bonne foi afin d'améliorer les conditions de travail.

Nous préservons les conditions d'emploi pour offrir un environnement de travail sûr et les meilleures pratiques de production pour préserver le bien-être physique et psychologique de l'employé.

Nous travaillons activement pour une économie et un développement plus durable et inclusifs, pour préserver la qualité et la quantité des réserves naturelles non renouvelables et réduire les impacts environnementaux de nos activités commerciales. Cela nous permet de trouver un équilibre entre le développement économique et la préservation de l'environnement pour les générations futures.

Nous nous engageons à prêter attention aux besoins de la zone dans laquelle nous opérons tout en participant pleinement à la croissance et au bien-être général des communautés locales, en mettant l'accent sur l'aide aux autres, en nous impliquant et en collaborant avec nos parties prenantes.





RÈGLES DE CONDUITE



EMPLOYÉS

Dans l'exécution de leur travail, les membres du personnel du Groupe Pelliconi respecteront les lois et réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs.

Il est strictement interdit de profiter des ressources de l'entreprise sous quelque forme que ce soit pour des intérêts personnels ou pour obtenir un avantage individuel.

Il n'est jamais autorisé de payer ou d'offrir, directement ou indirectement, des paiements, avantages matériels et autres avantages de quelque montant que ce soit à des tiers, des représentants du gouvernement, des agents Publiques et des employés Publiques ou privés, dans le but de les influencer ou de les indemniser pour tout acte de leur bureau.

Aucun employé du Groupe Pelliconi n'est autorisé à donner ou à recevoir directement ou indirectement, des biens/ cadeaux/ services d'une valeur disproportionnée et incompatible avec les relations de travail, sous quelque forme que ce soit (tangible ou intangible), sans parler d'une compensation monétaire. Il est permis de recevoir des biens/cadeaux/ services de faible valeur à l'occasion d'événements spéciaux (occasions spéciales, anniversaires d'entreprise). Tous les employés doivent effectuer leur travail dans l'intérêt exclusif du

Groupe Pelliconi, en évitant les situations où des conflits d'intérêts pourraient survenir et sans profiter personnellement des opportunités commerciales dont ils auraient pu avoir connaissance dans l'exercice de leurs propres fonctions.

Toutes les activités exécutées par les membres du personnel du Groupe Pelliconi doivent être accomplies avec engagement et intégrité professionnelle, dans le cadre du devoir d'apporter une contribution appropriée aux tâches et responsabilités qui peuvent leur être confiées, tout en agissant de manière à protéger le prestige et la réputation de la marque. Tous les objectifs, initiatives, projets, investissements et actions doivent viser à développer d'avantage les ressources patrimoniales, managériales, technologiques et cognitives de l'entreprise, ainsi qu'à créer de la valeur et du bien-être pour tous, dans le respect de la législation en vigueur et des principes/valeurs éthiques du Groupe Pelliconi.

Tous les employés doivent effectuer leur travail et leur performance avec diligence, efficacité et équité, en utilisant de la manière la plus appropriée



les ressources allouées et le temps disponible, et en assumant toutes les responsabilités liées à leurs propres tâches et devoirs.

L'objectif du Groupe Pelliconi est de se développer en construisant une image solide et cohérente, fidèle aux valeurs d'équité et de loyauté dans tous les procédés de travail. Les salariés doivent être à tous moments fidèles à l'entreprise en partageant leur expertise sans se vanter de leurs mérites ni surestimer leur propre travail et leurs compétences relationnelles.

Les employés doivent garder à tout moment une attitude professionnelle envers les clients, les fournisseurs et les autres parties prenantes, en traitant avec eux avec politesse et gentillesse, quel que soit le degré de culture et de statut social des autres personnes, de manière que la réputation de l'entreprise soit toujours préservée et montre l'exemple. Une tenue vestimentaire appropriée et une conduite irréprochable sont requises lors des réunions professionnelles.

Chaque employé est tenu de travailler avec diligence pour protéger les biens de l'entreprise, en utilisant les actifs qui lui sont confiés de manière consciencieuse et avec un sens d'économie, en évitant toute utilisation inappropriée, tout dommage ou toute inefficacité.

Chaque employé a l'obligation de signaler rapidement tout comportement inapproprié de la part de collègues, clients, fournisseurs ou autres professionnels liés à l'entreprise.

Les membres du personnel du Groupe Pelliconi doivent s'abstenir de toute forme de violence ou d'harcèlement, que ce soit sexuel ou faisant référence à la diversité personnelle et culturelle, ou de pratiques d'intimidation, qui sont interdites et punies. Toutes les personnes du Groupe Pelliconi s'efforceront de susciter, de promouvoir et de maintenir le respect mutuel dans le milieu de travail, en accordant une attention particulière au respect des sensibilités de chacun.

Le Groupe Pelliconi évalue régulièrement la capacité des collaborateurs à accomplir les tâches qui leur sont confiées, en vue de définir les besoins d'apprentissage à intégrer dans le plan de formation de l'entreprise. Nous nous engageons également à développer les compétences et l'expertise de manière que l'énergie et la créativité dans le travail puissent trouver pleine expression afin que les individus puissent réaliser leur propre potentiel. Toutes les ressources ont la possibilité de mettre en pratique leurs compétences professionnelles, dans le but de les aider à se développer et à les fidéliser à l'entreprise. Toute personne ressentant le besoin d'approfondir ses connaissances sur des sujets précis liés à ses fonctions peut en faire la demande auprès des services concernés.

Groupe Pelliconi est une « Entreprise non-fumeur » et s'engage à encourager les initiatives volontaires pour soutenir ceux qui souhaitent mettre fin aux comportements et aux modes de vie susceptibles de nuire au bien-être et à la santé personnels.



FOURNISSEURS

Le Groupe Pelliconi s'engage à rechercher, parmi les fournisseurs et les entrepreneurs, un sentiment de professionnalisme et un engagement à partager les principes et les valeurs énoncés dans le Code d'Éthique.

L'achat de produits, matériaux, travaux et services par Pelliconi doit être combiné avec la nécessité d'établir et de consolider des relations avec des fournisseurs qui garantissent des méthodes d'exploitation compatibles avec le respect des droits de l'homme, des droits des travailleurs, de la santé et de la sécurité au travail et de l'environnement.

Dans les relations d'achats, de passation de marchés de biens et/ou de services et d'externalisation (consultants, agents commerciaux, etc.)

Le Groupe Pelliconi s'engage à :

- Respecter les procédures internes de la sélection et de gestion des fournisseurs et ne pas exclure de la concurrence tout personne répondent aux exigences;
- Adopter des critères d'évaluation exclusivement objectifs dans la sélection, selon des méthodes établies et transparentes;

- Sélectionner et valider régulièrement des fournisseurs capables de garantir de manière cohérente que les exigences et les besoins des clients de Pelliconi – et du consommateur final – sont satisfaits d'une manière qui répond à leurs attentes raisonnables en termes de qualité, de coût et de délais de livraison;
- Communiquer et partager des valeurs et des principes éthiques, notamment par le biais de références spécifiques dans les documents contractuels.

En ce qui concerne les relations avec les fournisseurs, le Groupe Pelliconi cherche et s'efforce de mettre en œuvre des pratiques équitables, opportunes et transparentes dans l'échange d'informations ainsi que la gestion des relations commerciales.

Le Groupe Pelliconi s'engage également à rechercher et évaluer d'éventuels partenariats avec ses fournisseurs sur des projets durables abordant des domaines d'intérêts commun.



CLIENTS

Le Groupe Pelliconi vise à réussir sur les marchés en fournissant des produits et des services de qualité à des conditions compétitives et dans le respect de toutes les réglementations établies pour protéger une concurrence loyale.

Le Groupe Pelliconi s'engage à établir et à maintenir des partenariats et une confiance mutuelle avec les clients afin de créer des relations solides à long terme basées sur l'équité, le professionnalisme, l'honnêteté, la plus haute efficacité et l'excellence.

Au moment de fournir ses produits et services, Groupe Pelliconi place toujours le client au premier plan, en s'efforçant de comprendre et de répondre à ses besoins, y compris grâce à des options et solutions techniques sur mesure hautement qualifiées et innovantes.

En ce qui concerne les relations avec les clients, le Groupe Pelliconi cherche et s'efforce de mettre en œuvre des pratiques équitables et ponctuelles, tant dans l'échange d'informations que dans la gestion des relations commerciales.

Le comportement de tous les employés du Groupe Pelliconi dans leurs relations avec les clients doit être conforme aux principes et aux valeurs

qui sous-tendent le Code d'Éthique, en vue d'une relation de coopération correcte et professionnelle.

Lors des relations avec les clients, la plus grande confidentialité des informations et le respect de la législation en vigueur sur la vie privée doivent toujours être garantis.

Le Groupe Pelliconi réalise régulièrement des enquêtes de satisfaction client sur les produits et services fournis, dans le but de détecter d'éventuelles lacunes et de définir des actions d'amélioration en conséquence.

Le Groupe Pelliconi s'engage également à rechercher et évaluer d'éventuels partenariats avec ses fournisseurs sur des projets durables abordant des domaines d'intérêt commun.



INSTITUTIONS ET ADMINISTRATION PUBLIQUE

Tous les membres du personnel du Groupe Pelliconi sont tenus de traiter avec l'Administration Publique avec une conduite basée sur l'équité et la transparence, sans compromettre en aucune façon l'intégrité ou la réputation de l'entreprise.

Il est strictement interdit de:

- Réaliser des profits illégalement au détriment de l'Administration Publique;
- Faire en sorte que l'entreprise obtienne indûment des contributions, des financements, des prêts bonifiés ou d'autres fonds similaires accordés ou fournis par l'administration publique en utilisant ou en soumettant des documents faux ou trompeurs ou en omettant les informations requises;
- Utiliser des contributions, des subventions ou du financement à des fins autre que celles pour lesquelles elles sont accordées;
- Se procurer indument, par artifice ou tromperie (par exemple, présentation de faux documents ou attestation de faits erronés) au détriment de l'Administration Publique, tout autre type de profit (licences, autorisations, allègements de charges notamment de sécurité sociale, avantages fiscaux ou non-paiement des cotisations sociales, etc.) pour soi ou pour autrui.
- Le Groupe Pelliconi ne fournit aucune contribution, directe ou indirecte, aux partis politiques, mouvements, comités et organisations politiques et syndicales, à leurs représentants et candidats, à l'exception de celles prévus par des réglementations spécifiques.
- La coopération à tous les niveaux avec le Groupe Pelliconi (membres du personnel, fournisseurs et entrepreneurs, clients) requiert une conduite axée sur le respect. Outre la responsabilité de l'individu fautif, la responsabilité pénale pour certains délits commis dans l'intérêt – ou à l'avantage – des instructions elles-mêmes par des personnes qui occupent des postes de représentation officielle, d'administration ou de direction au sein de l'institution – ou encore au sein d'une organisation dotée d'une autonomie financière ou fonctionnelle – et par des personnes physiques soumises à la direction ou à la surveillance de l'une des entités mentionnées cidessous.



Voici quelques-uns des crimes identifiés:

- Encaissement indu de dépenses publiques;
- Frauder l'État ou autre entité publique;
- Partage illégal des bénéfices;
- Fausses communications d'entreprise;
- Transactions au détriment des créanciers;
- Formation fictive de capital;
- Influence induue lors de l'assemblée générale des actionnaires;
- Entrave à la fonction de contrôle
- Manipulation du marché;
- Corruption;
- Infraction aux dépenses Publique;
- Crime contre la personne.

Pour remplir ces obligations, le Groupe Pelliconi s'engage à :

- Prévenir ce type d'infraction en adoptant un modèle d'organisation et de gestion approprié;
- Établir une organisation chargée de superviser efficacement le fonctionnement et le respect du modèle organisationnel tout en veillant à son renouvellement;
- Identifier les activités et les processus de l'entreprise dans le cadre de tels infractions ne peuvent être commises;
- Fournir une formation appropriée à tous les membres du personnel qui occupent des postes de direction et de responsabilité dans des rôles et des domaines critiques;
- Mettre en place un canal sécurisé et confidentiel pour signaler au Conseil de Surveillance tout comportement illégal ou tout danger qui serait connu au sein même de l'organisation (« lancement d'alerte »).



CONFIDENTIALITÉ

Groupe Pelliconi s'engage à protéger les informations relatives à ses propres personnes et à des tiers, générées ou acquises par la gestion interne et les relations commerciales afin d'éviter toute utilisation inappropriée.

L'entreprise s'engage à traiter les informations personnelles de manière licite, équitable et limitée à des fins spécifiées, explicites et légitimes.

La confidentialité des informations doit être garantie par tous les membres du personnel, quelle que soit leur fonction dans l'entreprise. Aucune information sensible acquise dans le cadre de ses activités ne doit être sortie de l'entreprise, qu'elle concerne les clients, les fournisseurs ou l'entreprise elle-même, sans exception.

Pour assurer la protection des données personnelles des clients, des fournisseurs et de l'entreprise, le Groupe Pelliconi a doté tous les ordinateurs personnels d'un profil d'utilisateur personnel et d'un mot de passe secret; de plus, un système de sauvegarde à distance assure la protection de toutes les données.

Seuls les membres du personnel exerçant des responsabilités liées à l'événement couvert par les données peuvent avoir accès aux enregistrements des employés, des fournisseurs et des clients.

Les membres du personnel doivent apporter le plus grand soin aux do-

cuments qui leur sont confiés et ne doivent pas les laisser à la vue. De plus, à la fin de la journée de travail, ils doivent ranger les documents dans les tiroirs ou les armoires munis de serrures; de manière générale, tous les documents doivent être tenus à l'abri des regards.

SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Nous utilisons les systèmes informatiques dans l'intérêt de Pelliconi et de nos parties prenantes. Nous reconnaissons que l'utilisation des technologies de l'information et des systèmes associés, tels que les courriers électroniques, les logiciels, les réseaux, les applications, l'internet et les médias sociaux, peut être soumise à des cyberattaques et à d'autres menaces internes et externes similaires.

Les cyberattaques (phishing, virus et programmes malveillants, ...) visent généralement à voler des données ou à rendre des systèmes inutilisables. Les informations produites et stockées sur les systèmes informatiques de Pelliconi constituent un actif de l'entreprise.

Les appareils électroniques portables (même privés) tels que les smartphones, les tablettes et les clés USB peuvent devenir porteurs de logiciels dangereux et mettre nos systèmes en danger : ils doivent donc être correctement protégés et utilisés uniquement avec le plus grand soin et dans les limites autorisées.



Utilisez toujours des connexions réseau sécurisées et contrôlées pour les activités professionnelles : si vous vous connectez depuis l'extérieur (par exemple, en voyage ou en travaillant à distance), assurez-vous d'utiliser uniquement des connexions sécurisées et protégées (y compris le Wi-Fi), en utilisant un VPN d'entreprise.

Les courriers électroniques et autres formes de communication électronique et instantanée doivent être rédigés avec soin et attention. Une attention particulière doit être portée aux courriels reçus, en vérifiant soigneusement le nom et le domaine de l'expéditeur, la présence de liens suspects, de pièces jointes de fichiers exécutable (.exe) ou de format inconnu, le sujet ou le texte comportant des fautes d'orthographe ou en communiquant une urgence infondée, qui indiquent tous une possible fraude ou menace informatique. Dans de tels cas, les utilisateurs doivent en informer rapidement leur superviseur et le service informatique.

Il est de la responsabilité de chacun d'agir de manière appropriée lors de l'utilisation, du développement ou de la gestion d'informations, d'outils et de ressources numériques précieux.

Les utilisateurs sont responsables d'utiliser et de gérer les outils et technologies de manière appropriée, légal et conformément aux politiques et instructions de Pelliconi.

Suivez toujours les directives de l'entreprise en matière de sécurité des

informations et traitez toutes les informations avec soin nécessaire pour éviter toute divulgation non autorisée.

Lorsque vous effectuez des activités professionnelles, utilisez uniquement vos propres comptes d'entreprise (et non personnels), avec des mots de passe protégés de complexité appropriée, sur des programmes professionnels dotés de licences appropriées et de systèmes et outils autorisés et approuvés pour le stockage, la transmission et la sauvegarde des informations d'entreprise.

N'utilisez pas les comptes d'entreprise pour des activités personnelles telles que des abonnements à des forums, des bulletins d'informations ou toute autre chose non strictement liée aux activités professionnelles.

Les médias sociaux doivent être utilisés de manière responsable, en évitant la possibilité qu'une communication inappropriée ou un partage non autorisé d'informations (par exemple, des images, des commentaires, des liens ou d'autres données) puisse causer un préjudice juridique ou à votre réputation, à vous, à vos collègues, à Pelliconi ou à nos parties prenantes.

Aucun contenu inapproprié ne doit jamais être diffusé sur Internet ou dans le cadre de toute communication, tel que des informations personnelles ou professionnelles confidentielles, des données ou des images.



SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de ses activités, Groupe Pelliconi poursuit une politique de protection de l'environnement et de préservation de la santé et de la sécurité de tous les employés et des tiers, cet objectif étant essentiel à son succès.

Dans cette optique, chaque membre du personnel du Groupe Pelliconi ne doit pas mettre à risques ses collègues inutilement qui pourraient nuire à la santé ou à la sécurité physique.

Tout employé du Groupe Pelliconi est responsable d'une saine gestion de la santé, sécurité et de l'environnement.

Le Groupe Pelliconi s'engage à diffuser et à consolider une culture de sécurité en développant la conscience des risques et en promouvant une conduite responsable parmi tous les employés.

Le Groupe Pelliconi s'efforce de préserver la santé et la sécurité des travailleurs et l'intérêt des autres parties prenantes par des actions préventives, comme l'exigent les réglementations en matière de prévention des accidents et de la santé et hygiène au travail.

Les membres du personnel assumeront la responsabilité du respect et de l'application des règles de sécurité tant sur place au siège de l'entreprise que dans les différentes zones où s'effectuent les travaux.

Le Groupe Pelliconi contribue activement à promouvoir le développement scientifique et technologique pour protéger les ressources et l'environnement. La gestion opérationnelle est basée sur des critères avancés de la protection de l'environnement et d'efficacité énergétique, en visant l'amélioration continue dans les conditions de santé et de sécurité au travail ainsi que la protection de l'environnement.

Tout les membres du personnel du Groupe Pelliconi, dans le cadre de leurs fonctions, participent activement au processus de prévention des risques, de protection de l'environnement et de la sécurité publique et de préservation de la santé et sécurité d'eux-mêmes, de leurs collègues et des tiers.

Le fait d'être consciemment ou d'être découvert sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de substances ayant un effet similaire, au travail et sur le lieu de travail, sera reconnu comme une prise de conscience d'une prise de risque. Quoi qu'il en soit, il est interdit de posséder, de consommer, d'offrir ou de donner pour quelque raison que ce soient des drogues ou des substances à effet similaire, dans l'exercice de ses fonctions et sur les lieux de travail.



CE_V0426

pelliconi.com